

N° DOSSARD

- Course découverte enfants 4 km (âgés de 6 à 13 ans - sans certificat médical)
 Course découverte jeunes et adultes 8 km (à partir de 14 ans - sans certificat médical)
 Course des As 18 km (à partir de 18 ans)

NOM DE L'ÉQUIPE :

Equipier N°1

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

LICENCE TRIATHLON :

Si non le certificat médical est obligatoire, voir au verso

J'ai pris connaissance du règlement de la course avant le départ et m'engage à en accepter les clauses. Je joins à mon inscription la photocopie certifiée du certificat médical datant moins d'un an le jour de la compétition, ou si je suis licencié, la photocopie de ma licence

Signature :

Equipier N°2

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TEL :

DATE DE NAISSANCE :

LICENCE TRIATHLON :

Si non le certificat médical est obligatoire, voir au verso.

J'ai pris connaissance du règlement de la course avant le départ et m'engage à en accepter les clauses. Je joins à mon inscription la photocopie certifiée du certificat médical datant moins d'un an le jour de la compétition, ou si je suis licencié, la photocopie de ma licence

Signature :

10 € par équipe, chèque à l'ordre du « Cercle d'animation Vecquemontois »

A retourner au plus tard le 24 avril 2009 à :

Mairie : 4, allée des ceillots 80800 VECQUEMONT

Une participation de 15 € sera demandée pour les équipes qui s'inscriront sur place.

Gratuit pour les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans.

4ème RUN & BIKE

« LA VECQUEMONTOISE »

Les parcours des As et découvertes empruntent les rues du village et les chemins dans le marais et dans la plaine

Course des As - départ à 10H00 : 18 km - A partir de 18 ans pour les deux équipiers.

Courses découvertes - départ à 9H15 :

Enfants : 4 km - Agés de 6 à 13 ans

Jeunes et adultes : 8 km - A partir de 14 ans.

Départ : Terrain communal de Vecquemont, avenue des lilas (face au cimetière)

Remise des dossards : A partir de 8 h 00 (sur le rendez-vous du départ)

4 Catégories : Hommes, femmes, mixte, jeunes

Règlement

- ◆ Les concurrents s'engagent à respecter le règlement
- ◆ Les équipes seront constituées de deux personnes
- ◆ Les concurrents d'une même équipe pourront être coureur ou cycliste et inversement
- ◆ Le VTT se passe de la main à la main par la selle (et non posé au sol)
- ◆ Passage obligatoire des deux équipiers à l'arrivée. Un sas d'attente est prévu 300 mètres avant la ligne d'arrivée, pour attendre son équipier.
- ◆ Port du casque à coque rigide pour le VTT. Contrôle sur le parcours.
- ◆ Le coureur à pied devra rester sur le côté droit de la route
- ◆ Les vététistes partiront 3 à 5 minutes après les coureurs.
- ◆ Coupes aux premières équipes hommes, femmes, mixte, jeunes
- ◆ Un challenge pour la première équipe locale (Vecquemont-Daours-Bussy-Aubigny) sur la course des As
- ◆ Récompense pour tous les participants
- ◆ Autorisation parentale pour les mineurs à signer

◆ Pour les licenciés :

En Athlétisme, joindre une photocopie de la licence + un certificat médical de non contre indication à la pratique du cyclisme en compétition datant moins d'un an.
 En Cyclisme, joindre une photocopie de la licence + un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition.
 En Triathlon, joindre une photocopie de la licence.
 Pour les non licenciés, vous joindrez à votre inscription un certificat médical de moins d'un an conforme au formulaire joint.

- ◆ L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'insuffisance physique.
- ◆ Les organisateurs sont couverts par une police individuelle accident souscrite auprès des AMP. Les non licenciés doivent être couverts par une police d'assurance responsabilité civile souscrite à titre personnel.

